

Charte

D'engagement qualité



→ Commission pédagogique

- ✓ Elle est composée de spécialistes disposant de nombreuses années d'expérience en SSIAD.
- ✓ Elle assure le contrôle de la qualité des programmes et la préparation des cours, valide les connaissances, l'expérience et les aptitudes pédagogiques des experts formateurs. Elle est aussi chargée de faire évoluer l'offre de formation en fonction de la veille réglementaire, et de créer, en collaboration avec les experts formateurs, les nouveaux cours.

→ La validation des intervenants

La validation est une étape incontournable pour tout expert qui souhaite travailler avec l'UNASSI mais aussi pour chaque nouveau cours que celui-ci est amené à animer.

Sont évalués :

- ✓ L'expertise technique
- ✓ L'expérience pédagogique
- ✓ L'expérience opérationnelle
- ✓ L'indépendance
- ✓ Le comportement, la motivation et l'application de la démarche qualité de l'UNASSI



→ Un objectif affiché

Maintenir les 100% de satisfaction sur l'objectif des formations dispensées conformes aux attentes avec des apports applicables dans la pratique professionnelle.

→ Une écoute attentive de nos clients/stagiaires et de nos formateurs, pour l'amélioration de nos services

- ✓ Evaluation des actions
- ✓ Enquêtes de satisfaction
- ✓ Amélioration des services

